

Berne, 3 mars 2010 / Communiqué

Egalité des chances sur le marché des places d'apprentissage

Ce matin, lors du débat sur l'immigration, le Conseil national a chargé le Conseil fédéral d'examiner si les jeunes d'origine étrangère ont les mêmes chances dans leur recherche d'une place d'apprentissage que les jeunes suisses. Si cette égalité des chances n'est pas réalisée, le Gouvernement doit prévoir des mesures adéquates pour améliorer l'accès de ce groupe au marché des places d'apprentissage. Avec cette décision, le Conseil national a adopté un postulat de Josiane Aubert, conseillère nationale (PS/VD) et vice-présidente de Travail.Suisse.

Diverses enquêtes ont mis en évidence que des jeunes d'origine étrangère sont fortement discriminés lorsqu'il s'agit de décrocher une place d'apprentissage, et cela indépendamment de leurs compétences scolaires ou autres. Les préjugés jouent un grand rôle à l'égard de certains groupes d'étrangers, notamment les jeunes originaires des Balkans ou de Turquie.

Une discrimination qui coûte cher

La discrimination entraîne des conséquences importantes, notamment pour les jeunes étrangers, mais aussi pour la société et l'économie : les travailleurs et travailleuses peu qualifiés sont exposés à un risque élevé de chômage, d'invalidité et des problèmes de santé. Les coûts qui en résultent pour la société sont énormes. L'économie de son côté ne peut pas bénéficier des meilleurs apprenti-e-s, mais seulement d'une part d'entre eux, ceux dont les noms ont une consonance « suisse ». Même si la crise ralentit le phénomène de pénurie de personnel qualifié dont souffre notre pays, l'économie suisse aura un très grand besoin de personnel bien formé dans tous les secteurs ces prochaines décennies.

La part des jeunes d'origine étrangère augmente

Ces prochaines années, la part des jeunes d'origine étrangère qui quitteront l'école augmentera à 25 pour cent, voire à 50 pour cent dans certaines agglomérations. L'économie ne pourra plus se permettre une telle discrimination sans mettre en danger la prospérité, la qualité de vie et la paix sociale en Suisse.

Mesures pour une sélection des apprenti-e-s équitable

Cette situation a poussé Josiane Aubert, vice-présidente de Travail.Suisse et conseillère nationale, à déposer un postulat au Conseil national qui charge le Conseil fédéral de dresser la situation d'égalité des chances pour les jeunes étrangers dans leur recherche d'une place d'apprentissage et d'étudier, si cela s'avère nécessaire, des mesures adéquates pour améliorer l'accès de ce groupe au marché des places d'apprentissage. Travail.Suisse se réjouit que la majorité du Conseil national ait accepté aujourd'hui ce postulat. Travail.Suisse s'engage depuis un certain temps déjà en faveur d'une sélection équitable des apprenti-e-s et met à disposition des entreprises des outils concrets (www.avenirorigine.ch).

Pour plus d'informations :

Josiane Aubert, vice-présidente, conseillère nationale, Tél. 079 635 98 20

Matthias Kuert Killer, Travail.Suisse, Tél. 031 370 21 11

Travail.Suisse

Hopfenweg 21, 3001 Berne

Tél. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch

www.travailsuisse.ch